

Travailler des compétences en accompagnement personnalisé classe de Troisième

Astrid OLLIVIER, collège Le Cèdre, Le Vésinet.

I Objectifs et problématique

La séquence porte sur le second sous-thème « **Démocraties fragilisées et expériences totalitaires dans l'Europe de l'entre-deux-guerres** » du thème 1 du programme d'histoire de Troisième « L'Europe, un théâtre majeur des guerres totales (1914-1945) ».

Les séances de travail en accompagnement personnalisé portent sur le point du programme : « **expériences totalitaires dans l'Europe de l'entre-deux-guerres** ».

Il s'agit d'aborder l'enseignement des expériences totalitaires dans l'Europe de l'entre-deux-guerres pour répondre à la problématique « **Comment les crises favorisent-elles les expériences totalitaires dans l'Europe de l'entre-deux-guerres ?** ». La notion de totalitarisme est construite progressivement et est abordée sous l'angle du travail par compétences. Les compétences ici privilégiées sont :

l'analyse et la compréhension de documents :

- **extraire des informations pertinentes pour répondre à une question portant sur plusieurs documents, les classer, les hiérarchiser.**
- **utiliser ses connaissances pour expliciter, expliquer le document et exercer son esprit critique.**

la pratique de différents langages en histoire géographie :

- **écrire pour construire sa pensée et son savoir, pour argumenter**

La démarche consiste, à partir d'une entrée disciplinaire, à construire une séance de travail en accompagnement personnalisé au plus près des besoins des élèves. On s'interroge donc sur les processus qui conduisent à la construction de la séance en accompagnement personnalisé, sur le choix des compétences travaillées aussi bien qu'à la place et la posture de l'élève et du professeur en amont et pendant la séance d'accompagnement personnalisé. Enfin, la réflexion porte sur l'évaluation après la phase d'apprentissage et le travail en accompagnement personnalisé : quelle évaluation sommative ?

II Mise en œuvre

A. Prendre en charge des besoins diagnostiqués en amont.

Après une brève introduction portant sur les pratiques communes des régimes totalitaires staliniens et nazis (comparaison de deux photographies de 1935 : une parade sportive sur la Place Rouge de Moscou et le Congrès du parti nazi à Nuremberg), l'élève est placé en situation de recherche/résolution de problème à travers **une tâche complexe** dont l'objectif cognitif est de répondre à la problématique : **En quoi l'URSS de Staline est un régime totalitaire communiste ?** et donc de poser les bases de la notion de totalitarisme.

Il s'agit pour le professeur, en début d'année, de **mesurer le niveau de maîtrise des compétences travaillées** - analyser et comprendre des documents, écrire pour construire sa pensée et argumenter - en évaluant formativement le travail du binôme. Le professeur évalue, pendant l'activité, la capacité à mettre en œuvre des stratégies de travail pour répondre de façon organisée à la question à partir d'un ensemble de documents. Une attention particulière est portée sur l'usage du brouillon.

Pendant la tâche, le binôme est guidé par les indicateurs de réussite qui font office de « coups de pouce » et par le professeur qui peut être ponctuellement sollicité. La production est ensuite évaluée

formativement (évaluation critériée et normative) par le professeur qui indique à l'élève ses points forts ou points d'appui ainsi que ses axes de progrès. Le professeur évalue le niveau de maîtrise des compétences travaillées et, à partir des besoins constatés, élabore des exercices différenciés travaillés en accompagnement personnalisé.

Dans un troisième temps, **après la tâche**, l'élève est placé en situation de réflexion vis-à-vis de son travail :

- l'évaluation formatrice : à partir d'une production d'élève relativement bien réussie, le binôme extrait des critères de réussite pour construire une « fiche de réussite » du développement construit. L'élève choisira par la suite de travailler certains de ces critères lors d'exercices différenciés proposés par le professeur (démarche expliquée en B.)
- enfin, le professeur, par un jeu de questions, initie l'élève à une réflexion métacognitive : l'élève acteur questionne ses démarches et ses stratégies

Gérard De Vecchi, *Evaluer sans dévaluer*, Hachette éducation, 2014.

B. Intégrer le travail sur les compétences en AP à une entrée disciplinaire pour aborder l'étude d'un régime totalitaire.

Les exercices différenciés proposés en AP portent sur les besoins identifiés, à savoir :

- extraire, classer et hiérarchiser des informations
- travailler la cohérence (et la démonstration) du récit
- travailler l'exercice de l'esprit critique par la mise à distance du document de propagande.

Ces exercices différenciés portent sur l'étude des caractéristiques du régime totalitaire nazi à travers trois thématiques :

- l'arrivée des nazis au pouvoir et l'établissement de la dictature
- caractériser le régime totalitaire nazi
- présenter, décrire, expliquer, expliciter un dessin de propagande antisémite

Le professeur différencie les formes de travail, réexplique les attendus et l'élève choisit, en fonction des constats établis suite à la tâche complexe, la compétence qu'il privilégie de travailler. Il aura la possibilité de les retravailler toutes à différents moments de l'année.

Le professeur constitue ainsi des **groupes de besoin** ponctuels (trois groupes pour chaque compétence) sur la base du choix de l'élève qui s'investit et s'engage. La différenciation porte sur la compétence travaillée, la tâche à accomplir et la forme qu'elle doit prendre (qui peut être laissée à la libre appréciation de l'élève).

La phase de mise en commun permet de travailler les compétences transversales : **s'exprimer à l'oral pour penser, communiquer et échanger** ainsi que **coopérer et mutualiser** à l'échelle de la classe. Un bilan de réussite en terme de stratégies et de méthodologie est effectué et sera réinvesti et réactivé régulièrement durant l'année scolaire.

C. Quelle évaluation après l'apprentissage et le travail en AP?

L'évaluation sommative fixe un niveau de maîtrise des acquis après l'apprentissage en cohérence avec l'évaluation formative et les compétences travaillées en accompagnement personnalisé. **L'évaluation positive** en cours d'année constitue aussi une étape de la formation de l'élève. En conséquence, elle se doit d'être **explicite, critériée** et « **informante** » pour l'élève, lui permettant de voir ses progrès ; elle **donne confiance et rassure**.

L'évaluation présentée dans le diaporama est organisée de telle sorte qu'elle prend en compte et pondère les différents degrés de taxonomie des compétences, des plus accessibles (partie 1), aux plus sélectifs (partie 2) qui ont été travaillés en accompagnement personnalisé, d'où la possibilité de poursuivre la logique du **choix** en permettant à l'élève de choisir la compétence sur laquelle il veut être noté (sachant que des évaluations sommatives notées porteront sur d'autres compétences durant l'année). Les rappels

indiqués encouragent l'élève à entrer dans l'évaluation, étayent et mettent en confiance les plus fragiles dans la partie 2.

Le bandeau « réussites et points d'appui », « axes de progrès » est renseigné par l'élève au terme de l'évaluation puis par le professeur pendant qu'il corrige la copie. Une communication s'établit alors entre l'élève et le professeur rendant plus personnels, lisibles et explicites les remarques et conseils.